

GENDARMERIE NATIONALE

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

Reçu le 19 MARS 2012

Code unité 01465	Nmr P.V. 02352	Année 2012	Nmr dossier justice
----------------------------	--------------------------	----------------------	---------------------

Nmr pièce 2	N° feuillet 1 / 2
-----------------------	-----------------------------

Analyse et références

Affaire – OBSERVATION D'UN PHENOMENE SPATIAL NON IDENTIFIE A LIBOURNE-33500-

Le lundi 05 mars 2012 à 16 heures 30 minutes.

Nous soussigné MDL/C

Vu les articles L.3211-3 du code de la défense

Nous trouvant au bureau de notre unité rapportons les opérations suivantes :

Ce jour, nous procédons à l'enquête citée en référence,

IDENTITE DE LA PERSONNE TÉMOIN

Sexe	Nom	Prénom
M		
Situation de famille	Validité état-civil	
Date naissance	Commune naissance et Code Postal	INSEE Pays
06/04/1982		
Adresse		
N° de téléphone	N° de fax	Profession
		Employé
		Nationalité

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

« ---Ce jour, je me présente au bureau de votre unité afin de vous signaler les faits dont j'ai été témoin hier soir à LIBOURNE aux alentours de 20h.---

---Je me trouvais dans mon véhicule en compagnie de ma conjointe qui conduisait. J'occupais la place passager avant. Nous arrivions de chez un ami qui réside AUX BILLAUX et nous regagnions notre domicile. Pour cela, nous avons emprunté le chemin Grangeneuve à LIBOURNE depuis la D910. Nous sommes arrivés à un feu qui était rouge, naturellement, ma compagne s'est arrêtée.---

---C'est alors que j'ai vu arriver sur ma main droite, 4 lumières bien lumineuses de couleur blanche qui formaient un rectangle parfait. J'ai montré du doigt à ma compagne ces lumières qu'elle a vues aussi. Ces 04 lumières nous sont passées devant la voiture, de l'autre côté de la voie ferrée qui était à peu près à 200 mètres de nous. Ca se dirigeait de la droite vers la gauche à une allure constante. Selon moi, nous avons pu l'observer sur une distance de 600 mètres puis les lumières ont disparu d'un seul coup. On aurait dit que ça s'était éteint. Ca a disparu à hauteur de la cime des arbres. Le feu est alors passé au vert et croyant que c'étaient les arbres qui cachaient ces lumières, nous nous sommes approchés à distance et nous avons pu constater que ça avait bel et bien disparu. Nous sommes descendus du véhicule, juste après le 2° feu mais il n'y avait plus rien.---

Question : Pouvez-vous préciser l'heure exacte et la durée de l'observation?

Réponse : Je dirais que ça a duré 20 ou 30 secondes et qu'il devait être 20h, 20h05. Nous nous trouvions à 200mètres de ces lumières.---

Question : Pouvez-vous préciser la position du phénomène dans le paysage?

Réponse : Il faisait nuit, le ciel était dégagé, il n'y avait pas de brouillard. Selon moi, ces 4 lumières se trouvaient à une hauteur de 20 ou 30 mètres du sol, ces lumières allaient de la droite vers la gauche, donc pour nous de LIBOURNE vers les BILLAUX. Ces lumières n'étaient pas parallèles au sol mais perpendiculaires de telle sorte qu'on avait l'impression d'avoir un écran avec une lumière dans chaque coin en face de nous. C'est pour cela que nous parlons de rectangle.

La personne entendue

L'Officier de Police Judiciaire

(DESTINATAIRES)

[1] - M le Sous-Préfet à LIBOURNE 33500
 [1] - DGGN- Sous-Direction de la défense et de l'ordre Public, Centre de renseignement et d'opérations, section renseignement Outre-mer
 1 GEPAN - Toulouse
 [1] - Archives

Date de clôture

05.03.12
 Signature(s)

08 MAR. 2012 Vu et transmis par :

Le

Question : Pouvez-vous nous préciser les formes, les dimensions, les couleurs et les mouvements?

Réponse : Il s'agissait de 4 lumières blanches bien brillantes qui n'éclairaient pas le sol mais qui formaient un rectangle assez conséquent. Je ne peux pas vous dire exactement combien ça pouvait mesurer mais ce que je sais c'est que ça pouvait être un peu plus petit qu'un terrain de foot. L'allure était constante et la vitesse m'a semblé lente. Nous n'avons vu aucune structure juste ces 04 lumières. En fait, vous imaginez un rectangle avec 04 coins et 04 lumières dans ces coins.--

---La lumière était puissante mais pas au point nous aveugler mais pas au point non plus d'éclairer le sol ou nous-mêmes.---

Question : Il y avait-il du bruit?

Réponse : Non, en plus nous avons la voiture allumée. Lorsque nous nous sommes arrêtés et que les lumières ont disparu nous n'avons rien entendu non plus parce que le moteur tournait aussi.---

Question : Avez-vous d'autre élément à ajouter qui vous paraissent intéressants?

Réponse : Non.---

---Je précise que je n'ai pas pu prendre de photos car je n'en ai pas eu le temps. J'ai également fait un dessin ce que j'ai pu voir.---

Information à l'intéressé :

Les informations vous concernant collectées dans le présent procès-verbal peuvent être enregistrées et utilisées dans un traitement de données à caractère personnel de la gendarmerie nationale .

Vous pouvez obtenir communication de ces données, ainsi que, en cas d'erreur, leur rectification ou leur suppression. Ces droits s'exercent indirectement par l'intermédiaire de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 8 rue Vivienne, 75083 Paris CEDEX 02.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

e 05 mars 2012 à 17 heures 05 minutes.

La personne entendue

L'Officier de Police Judiciaire

LE CHATEAU CLOS DU BEAU PÈRE

Forêt →

Fin de l'observation

FEUX
Tricolore

Chateau
Haut par ère

Debut de l'observation

ACCÈS

Ligne chemin de fer.

GARAGE

Feux
Tricolore

← Notre voiture

